



## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du mardi 24 juin 2025

L'an 2025, le 24 juin à 20h, les membres du Conseil Municipal se sont réunis au Centre culturel d'Attignat, sous la présidence de Monsieur le Maire Walter MARTIN, suite à la convocation du 20 juin 2025.

**Présents :** M. Walter MARTIN, Mme Annie SOCHAY (pouvoir de M. ABRIAL), Mme Sylvie DEBARD (pouvoir de Mme MASNADA), Mme Fabienne RAVET, Mme Annick PERRET (pouvoir de M. BUATIER), M. Emmanuel PERRIN, M. Jean-Louis BALLUTO (pouvoir de M. BESSON), M. Xavier MAISONNEUVE, M. Ludovic VEYRET, Mme Gaëlle CURNILLON, M. Vincent MAURICE (pouvoir de M. PERRET), M. Stéphane PERRAUD, Mme Aurélie BOZONNET (pouvoir de Mme CUZENARD), Mme Sandrine PENE, M. Christian FONTAINE

**Excusés :** M. François BESSON (pouvoir à M. BALLUTO), M. Olivier ABRIAL (pouvoir à Mme SOCHAY), M. Hervé BUATIER (pouvoir à Mme PERRET), M. Eric PERRET (pouvoir à M. MAURICE), M. Colette MASNADA (pouvoir à Mme DEBARD), Mme Patricia CUZENARD (pouvoir à Mme BOZONNET), Mme Morgane SARTORETTI, Mme Marina SEYNAEVE

**Secrétaire de séance :** Mme Sylvie DEBARD

Le compte-rendu du 20 mai est adopté à l'unanimité.

### Sports – Présentation d'un projet de padel

Le Conseil accueille Charline et Yannick EKRA, Marianne et Johnny FERNANDES, quatre sportifs attignatis souhaitant développer le padel. Cette activité ludique partage de nombreuses similitudes avec le tennis tout en requérant moins de technique. Elle rassemble tous les publics et compte de plus en plus d'adeptes en France où l'on manque toutefois d'équipements dédiés. Le jeu nécessite en effet des surfaces de 10 mètres par 20, en gazon synthétique, entourées de parois, et souvent couvertes. Les plus proches terrains se trouvent à Viriat (6) et à Jasseron (bientôt 3).

Le projet consiste en la construction de deux voire trois terrains de padel à proximité des courts de tennis actuels. Bien que l'investissement et l'exploitation soient portées par des entrepreneurs privés il faut préciser que la finalité demeure purement sportive sans activité annexe de type bar-restauration. Plusieurs devis, plusieurs hypothèses de financement, de fréquentation, de plages horaires, de tarifs, sont étudiées. Une installation semi-couverte assurerait une utilisation toute l'année même en cas d'intempéries. Un partenariat peut se nouer avec le Tennis club associatif quant à la gestion des plannings et des licences par exemple, les deux disciplines relevant en outre de la même fédération (FFT). Des rencontres ont déjà eu lieu à ce sujet.

M. le Maire souligne la forte demande pour le padel en plein essor. Un tel équipement apporterait un plus au complexe sportif et aux habitants. Il reste à réfléchir aux modalités sous lesquelles la Commune peut accompagner sa réalisation (mise à disposition foncière, bail à construire...), et créer de nouvelles places de stationnement en cas d'implantation sur l'emprise du parking du stade.

Après une séance de questions / réponses portant sur les conditions d'exercice de l'activité, le Conseil remercie les quatre intervenants et poursuit l'ordre du jour.

## **Environnement – Avis sur le plan d'épandage des boues de la station de Bourg-en-Bresse**

M. le Maire expose la demande d'autorisation déposée par Grand Bourg agglomération au sujet de la station d'épuration de Bourg-en-Bresse. Elle traite les eaux usées de sept communes puis ses boues sont ensuite épandues dans une quarantaine de communes dont Attignat. Deux points posent question, les données sanitaires insuffisamment contenues dans le rapport et la coordination de plans d'épandage successifs, potentiellement superposés, dans des mêmes périmètres géographiques. Le Conseil émet un avis favorable au plan d'épandage (15 voix pour, 6 abstentions).

## **Finances – Emprunt et décisions modificatives**

Mme RAVET détaille les scénarii financiers envisageables en fin d'exercice. Un tableau récapitule les encaissements et décaissements attendus mois après mois, et simule les niveaux de notre trésorerie. Du fait des investissements importants, de la perception du FCTVA et des subventions associées décalée à 2026, la Commune pourrait se trouver avec un disponible le 31 décembre 2025, éloigné de ses montants habituels. Il serait possible de souscrire une ligne de trésorerie temporaire le temps de passer ce cap, néanmoins cette situation paraît peu confortable.

A mi-chemin avec l'emprunt, le prêt-relais permet de disposer de liquidités immédiates et de les rembourser en une seule fois à court terme (amortissement « in fine »). Le paiement des intérêts intervient tous les trimestres à des taux fixes actuellement très compétitifs par rapport aux autres produits financiers. Les élus ont rencontré le 11 juin Mme Volin, conseillère aux décideurs locaux, pour qui cette solution conviendrait à notre situation.

Mme Volin a par ailleurs analysé notre santé financière. Attignat fait partie du décile des meilleurs élèves de l'Ain au regard de plusieurs ratios réglementaires. L'autofinancement est structurellement élevé grâce à des charges maîtrisées et des produits progressant davantage. Le fonds de roulement représente deux années d'avance de fonctionnement. La capacité désendettement se porte à 2,15 ans.

Le Conseil décide la souscription d'un prêt-relais auprès de la Banque populaire, d'un montant maximum de 750 k€ déblocable en deux tranches et remboursable en vingt-quatre mois, au taux fixe de 2,89%. Il adopte également les décisions budgétaires modificatives correspondantes.

## **Commande publique – Attribution de marchés**

La Commune a organisé des mises en concurrence et retenu les prestataires suivants.

- Repas de la cantine en liaison froide : RPC au prix unitaire de 2,999 € HT dès le 1<sup>er</sup> septembre.
- Nettoyage de locaux (école, gymnase, mairie) : Nettra Net d'un global annuel de 59 800 € HT.
- Changement du système de sécurité incendie (SSI) du Centre culturel : Soteb pour 16 494,58 € HT de travaux en juillet.

## **Jeunesse – Mise en service d'une nouvelle version du logiciel de cantine-garderie**

Mme SOCHAY explique que notre logiciel cantine date de 2012. Il ne permet pas la multi-facturation des familles recomposées. Son interface ne paraît plus adaptée aux smartphones modernes. Après avoir comparé les offres de plusieurs prestataires, la Commune a retenu une version évoluée de l'éditeur actuel « 3D » qui comporte les améliorations voulues.

La Commune communiquera en temps et en heure auprès des parents. La page de connexion deviendra <https://parents.logiciel-enfance.fr/attignat> sans besoin de changer les identifiants et mots de passe. Le logiciel entrera en service courant août pour la rentrée de septembre.

## **Bâtiments – Point sur les travaux**

- Terrain synthétique : achèvement prévu en fin de mois prochain.
- Château : plâtrerie bientôt terminée. Montage des meubles de la médiathèque en juillet.
- Gymnase : raquettes intérieures repeintes. Le maître d'œuvre et le couvreur sont revenus à notre demande expresse le lendemain de l'épisode de pluie exceptionnelle ayant inondé la salle, des modifications ont été apportées.
- Ruche des P'tits Lou: charpente et terrassement effectués. Menuiseries extérieures installées. Le second œuvre débute.
- Voirie : le programme 2025 démarre véritablement avec une majeure partie en septembre. Travaux de la rue de l'Eglise effectués par le Département du 7 au 11 juillet.

## **Évènement – Fête du 14 juillet**

Mme PERRET fait un point sur l'organisation. Comme chaque année entre le Centre culturel et le Château, on retrouvera le parquet, les tables de pique-nique, la buvette, les food-trucks. Les festivités démarreront à 18 heures par le mot et le pot de la Municipalité, suivis par le bal populaire et le feu d'artifice.

## **Autres délibérations**

Le Conseil, à l'unanimité,

- Formalise un partenariat avec Ages et vie. Les enfants du centre du mercredi rendront visite aux résidents une fois par mois sur la base du volontariat. Ceci s'inscrit dans les objectifs intergénérationnels du projet éducatif local.
- Constitue un dossier complet et sollicite officiellement la subvention de l'Agence nationale du sport pour la création du terrain synthétique à remplissage naturel, en parallèle de son examen en DETR.

## **Rapports divers**

M. le Maire rend compte du conseil d'école de cette fin d'après-midi. Les enseignants veulent davantage de fraîcheur dans les cours de récréation en ces heures de canicule. Les effectifs vont baisser sans fermeture de classe a priori. Vingt-et-un petits arriveront en septembre.

Mme SOCHAY – Le CME organisait une projection en plein-air du film « Un p'tit truc en plus » le 20 juin dernier. Le public a répondu présent.

Mme DEBARD – On prépare le déclenchement de la vigilance orange canicule. La Mairie tient à jour une liste de personnes fragiles et mettra des salles climatisées à disposition.

M. PERRIN – Le Comité fédéral de Familles rurales a décidé la dissolution de la structure départementale en cours d'année. Dans ce contexte l'Association famille rurales d'Attignat a décidé de s'arrêter en septembre.

La Secrétaire de séance,  
Sylvie DEBARD

Le Maire,  
Walter MARTIN